

mise à jour août 2025

Fiche départementale – CNPF Auvergne-Rhône-Alpes

Surfaces et volumes

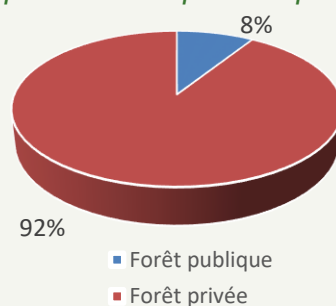
Taux de boisement de **62 %**.

Superficie forestière totale est de **343 000 ha**.

Surface de forêts privées **314 000 ha**

(Source *Observatoire des forêts*)

Répartition forêt privée et publique



Le volume de bois vivant est de **52 000 000 m³** et le volume moyen est de **157 m³/ha** (172 m³/ha en France).

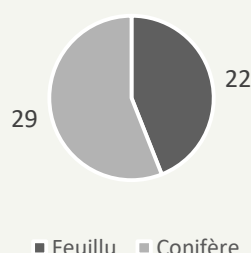
Peuplements et essences (en surface)

Part des peuplements purement feuillus : 57 %

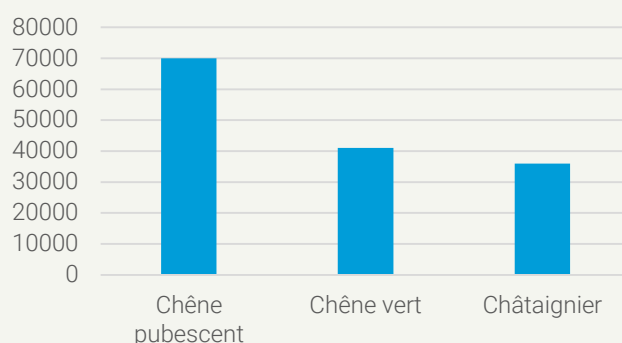
Part des peuplements purement résineux : 24 %

Part des peuplements mixtes : 19 %

Volume (Mm³)



Surfaces essences principales (ha)



Quels flux de bois en forêt ?

Sur la période 2014-2022 la production biologique est de 1 600 000 m³/an, soit 4.8 m³/ha/an

La mortalité est de 200 000 m³/an, soit 0.8 m³/ha/an.

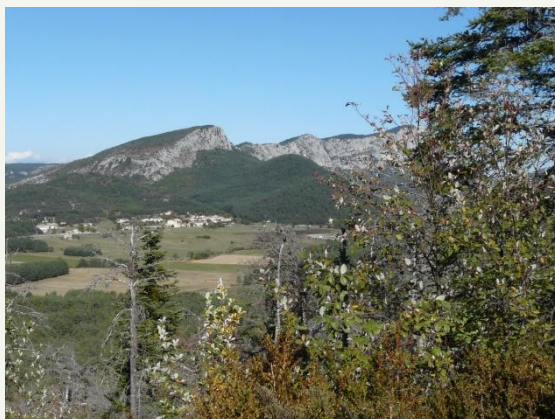
Toutes les informations sur le bilan des flux sont sur [l' Observatoire des forêts françaises](https://observatoire-des-forêts.fr)



La forêt privée et ses propriétaires

La forêt privée appartient à 48 500 propriétaires forestiers.

- 3,5 hectares de propriété forestière moyenne.
- 3 700 forêts de plus de 10 hectares représentant 57 % de la superficie forestière.



Paysage d'Ardèche . Jacques.Degenève@CNPF

Source : Cadastre 2022	Nombre de propriétaires	%	Surface boisée (ha)	%
Moins de 4 ha	38 500	79	41 200	22
De 4 à 10 ha	6 300	13	39 200	21
De 10 à 20 ha	2 300	5	31 700	17
Plus de 20 ha	1 400	3	73 600	40
TOTAL	48 500		185 700	

La Gestion Durable

Les documents de gestion durable garantissent aux propriétaires que la gestion de leur forêt est durable (récolte, renouvellement forestier et prise en compte des enjeux socio-environnementaux)

Plans Simples de Gestion : **324 ; 25 800 ha**

Code de bonnes pratiques sylvicoles : **281 ; 2 300 ha**

L'enjeu majeur pour les forêts de l'Ardèche : une forêt privée largement majoritaire et aux conditions très variées (climat, topographie, essences forestières), la dynamisation de la gestion forestière nécessite une approche territoriale très fine.

Missions et contact du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière délégation Auvergne-Rhône-Alpes est l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées



Améliorer et développer la gestion des forêts



Sensibiliser et former les propriétaires et leurs gestionnaires aux techniques sylvicoles



Regrouper les propriétaires et mobiliser les ressources



Participer à la protection de la forêt et à sa pérennité



Contribuer à la prise en compte de la forêt privée dans la société et l'aménagement du territoire

Contact des techniciens : <https://auvergnerhonealpes.cnpf.fr>